



Candriam Long Short Credit
Fonds Commun de Placement de droit français

ci-après l' « OPC »

Avis Financier

Passage en article 8 (Règlement SFDR)

Les porteurs de Candriam Long Short Credit sont informés que leur fonds sera classé article 8 « SFDR », et non plus article 6, à partir du **15 janvier 2024**.

Ainsi, le fonds va promouvoir, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le prospectus et les documents d'informations clés seront donc mis à jour afin de se conformer aux dispositions du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Le prospectus daté 15 janvier 2024, ainsi que les documents d'informations clés, seront disponibles gratuitement auprès de CANDRIAM - Succursale française, 40 rue Washington – 75408 PARIS Cedex 08 ainsi qu'auprès de l'agent chargé des facilités au Luxembourg (CACEIS Bank, Luxembourg Branch - 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg), ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>

Candriam – Succursale française

40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

T : +33 1 53 93 40 00
F : +33 1 45 63 31 04
www.candriam.com

RCS Paris B 912.029.899
Siret : 912 029 899 00024
TVA intracommunautaire FR 39912029899. APE : 6630Z